

## Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

---

**Expéditeur :** Andy Blatchford <[ablatchford@politico.com](mailto:ablatchford@politico.com)>  
**Envoyé** le 22 juillet 2020 20 h 17  
**Destinataire :** fitz-morris, James (SPAC/PSPC)  
**Objet :** Objet : EPI de la Chine

Bonjour James,

D'accord, merci pour ton aide.

Tout le meilleur,  
Andy

Andy Blatchford  
Journaliste  
POLITICO Canada  
[343-777-6299](tel:343-777-6299) (cell.)  
[ablatchford@politico.com](mailto:ablatchford@politico.com)

@AndyBlatchford

Le 22 juillet 2020 à 19 h 49, fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <[james.fitz-morris@canada.ca](mailto:james.fitz-morris@canada.ca)> a écrit :

---

**EXPÉDITEUR EXTERNE : Faire preuve de prudence avec les liens et les pièces jointes.**

Bonjour Andy,

Désolé de la réponse tardive — nous examinons la question et nous devrions avoir quelque chose pour vous demain.

Merci,  
James

Le 22 juillet 2020 à 15 h 38 Andy Blatchford <[ablatchford@politico.com](mailto:ablatchford@politico.com)> a écrit :

Bonjour James,

J'espère que vous allez bien. Je tenais simplement à m'assurer que vous aviez bien reçu mes questions. (J'ai vu que Cecely était en congé.)

Merci beaucoup,  
Andy

Andy Blatchford  
Journaliste  
POLITICO Canada



**343-777-6299 (cell.)**

[ablatchford@politico.com](mailto:ablatchford@politico.com)

**@AndyBlatchford**

**Expéditeur :** [Andy Blatchford](#)

**Envoyé le** Mercredi 22 juillet 2020, 13 h 19

**Destinataire :** [Roy, Cecely \(SPAC/PSPC\)](#)

**C.c. :** [fitz-morris, James \(SPAC/PSPC\)](#)

**Objet :** OBJET : EPI de la Chine

Bonjour Cecely,

Je vous remercie de m'en avoir fait part. J'ai quelques questions concernant la ligne suivante dans votre réponse : « Lorsqu'il attribue des contrats, le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement exige que les fournisseurs acceptent les modalités interdisant ces pratiques de travail; il procède également à une vérification de l'intégrité des antécédents de chaque fournisseur. »

Au moment de faire des achats auprès de fournisseurs pendant la pandémie, surtout ceux de la Chine, le gouvernement exige-t-il toujours qu'ils acceptent des conditions interdisant les pratiques de travail telles que les violations des droits de la personne, y compris le travail forcé?

Le gouvernement a-t-il procédé à une vérification de l'intégrité des antécédents de chaque fournisseur, y compris ceux de la Chine, pendant la pandémie?

Dans l'affirmative, les vérifications d'intégrité ont-elles permis de découvrir quelque chose de préoccupant pour les agents canadiens? Des achats ont-ils été annulés en raison de ces préoccupations?

Merci encore pour votre aide.

Andy

**Andy Blatchford**  
**Journaliste**  
**POLITICO Canada**

**343-777-6299 (cell.)**

[ablatchford@politico.com](mailto:ablatchford@politico.com)

**@AndyBlatchford**

**Expéditeur :** [Roy, Cecely \(SPAC/PSPC\)](#)

**Envoyé le** Mercredi 22 juillet 2020, 12 h 54

**Destinataire :** [Andy Blatchford](#)

**C.c. :** [fitz-morris, James \(SPAC/PSPC\)](#)

**Objet :** Objet : EPI de la Chine

EXPÉDITEUR EXTERNE : Faire preuve de prudence avec les liens et les pièces jointes.

Bonjour Andy,

Comme je l'ai mentionné dans notre conversation d'hier concernant l'obtention de renseignements généraux, veuillez lire ci-dessous notre réponse aux deux questions soumises par écrit — lesquelles peuvent m'être attribuables ou être attribuables à notre bureau.

-----  
-----

Je vous remercie.

Cecely Roy  
343-549-7293

**1. Tout au long de la pandémie, la demande mondiale en matière d'EPI et de fournitures médicales nécessaires en réponse à la COVID-19 a flambé.**

**Par conséquent, nous continuons de composer avec un marché hautement concurrentiel, tout en faisant face aux risques posés par la fragilité des chaînes d'approvisionnement internationales.**

**Bien que le travail que nous avons accompli dans l'ensemble du gouvernement au cours des derniers mois, notamment en partenariat avec des représentants canadiens et le soutien logistique de tierces parties sur le terrain en Chine, ait aidé à stabiliser les chaînes d'approvisionnement du Canada en EPI et en fournitures médicales, nous ne fonctionnons pas dans des conditions normales et les difficultés persistent.**

**Compte tenu de la pression soutenue exercée sur les chaînes d'approvisionnement en raison de la concurrence mondiale pour les mêmes produits, si nous divulguions des renseignements sur des contrats ou des fournisseurs précis, particulièrement en ce qui concerne les fournisseurs internationaux, nous pourrions mettre en péril les chaînes d'approvisionnement du Canada quant aux produits d'importance vitale. Cela mettrait à risque notre distribution au Canada et dans les mains des travailleurs de première ligne, alors que nous les équipons dans l'immédiat et que nous nous préparons aux éventuelles vagues de la pandémie.**

**Bien que nous ne soyons pas en mesure de divulguer des détails précis sur les fournisseurs et les contrats liés à l'approvisionnement du Canada en réponse à la COVID-19 pour le moment, compte tenu du contexte actuel, nous avons l'intention de fournir plus de renseignements lorsque ce risque sera passé.**

**2. Notre gouvernement est déterminé à assurer les normes d'éthique les plus élevées pour les marchés publics et à prévenir les violations des droits de la personne.**

**y compris le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement fédérales. Lorsqu'il octroie des contrats, le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement exige que les fournisseurs acceptent les modalités interdisant ces pratiques de travail, et procède à une vérification de l'intégrité des antécédents de chaque fournisseur.**

**Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes, nous prenons des mesures pour améliorer la surveillance et l'examen de nos chaînes d'approvisionnement afin de veiller à ce qu'elles soient exemptes de traite des personnes et d'exploitation de la main-d'œuvre. Nous travaillons à ajouter d'autres mesures de protection contre le recours au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement fédérales.**

**Le Canada demeure profondément perturbé par les rapports troublants sur la situation au Xinjiang et a exprimé ses préoccupations. Nous avons pris des mesures soutenues en demandant publiquement et constamment au gouvernement chinois de mettre fin à la répression au Xinjiang.**

**Il s'agit d'une question que nous prenons très au sérieux et que nous continuerons de régler.**

Le 21 juillet 2020 à 13 h 59, Andy Blatchford

<[ablatchford@politico.com](mailto:ablatchford@politico.com)> a écrit :

Bonjour Cecely,

Je tenais simplement à m'assurer que vous aviez vu mon courriel précédent. J'ai également quelques questions supplémentaires à ajouter :

Le Canada prend-il des précautions pour s'assurer que l'EPI et les autres fournitures achetées de la Chine n'ont pas été fabriqués dans le cadre de travail forcé? Dans l'affirmative, quelles ont été ces précautions?

Merci beaucoup,  
Andy

**Andy Blatchford**  
**Journaliste**  
**POLITICO Canada**

**343-777-6299 (cell.)**  
[ablatchford@politico.com](mailto:ablatchford@politico.com)

**@AndyBlatchford**

**Expéditeur :** [Andy Blatchford](#)  
**Envoyé le** Mardi 21 juillet 2020, 10 h 04  
**Destinataire :** [Roy, Cecely \(SPAC/PSPC\)](#)  
**Objet :** EPI de la Chine

Bonjour Cecely,

Pourriez-vous me faire parvenir une liste des entreprises auprès desquelles le Canada a acheté de l'EPI en Chine depuis le début de la pandémie de COVID-19?

Ou cette liste est-elle disponible en ligne quelque part?

Merci beaucoup,  
Andy

**Andy Blatchford**  
**Journaliste**  
**POLITICO Canada**

**343-777-6299 (cell.)**  
[ablatchford@politico.com](mailto:ablatchford@politico.com)

**@AndyBlatchford**